

PLAN D'ACTION DE L'ASSOCIATION PROTECTRICE DU LAC D'ARGENT DE DUDSWELL (APLAD) 2025-2027

	ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES ET INDICATEURS	BUDGET			PORTEUR DE PROJET
				2025	2026	2027	
Section 1	Sensibilisation, éducation et communication						
1.1	Produire/distribuer des fiches et articles de sensibilisation (cyanobactéries, eutrophisation des plans d'eau, EEE, EAE, bonnes pratiques. Bande riveraine : ouvrage en rive, feux en rive, accès, Papotin).	Éducation et sensibilisation des riverains.	Augmentation de l'adhésion des riverains à L'APLAD.	- \$	- \$	- \$	APLAD et Municipalité
1.2	S'assurer de l'application du guide des bonnes pratiques, code d'éthique et réglementation municipal.	Éducation et sensibilisation des riverains. Communiquer des informations justes et pertinentes aux membres de l'association.	Observation des comportements respectueux de l'environnement. Conformité des bandes riveraines, plantation en bande riveraine. Création d'un sentiment d'appartenance visant une implication des riverains face à leur plan d'eau qui permet l'augmentation du nombre de membres.	- \$	- \$	- \$	APLAD et Municipalité
Sous-total				- \$	- \$	- \$	
Section 2	Suivi de la qualité de l'eau						
2.1	Membre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC).	Être membre du réseau et de la fédération.	Obtention des données et des suivis relatifs à la qualité de l'eau du lac. Avoir un soutien et une collaboration du MDDELCC.	200 \$	200 \$	200 \$	APLAD
2.2	Maintien d'une sentinelle officielle pour la transmission des épisodes de cyanobactéries. Un réseau d'observateur doit aussi être maintenu. Répartie uniformément autour du lac.	Avoir une sentinelle officielle et des observateurs (5) répartis sur le plan d'eau. Avoir un suivi des épisodes de cyanobactéries sur le lac.	Avoir une sentinelle officielle et des observateurs (5) répartis sur le plan d'eau. Transfert des informations relativement aux éclosions de cyanobactéries au COGESAF et au Ministère de l'Environnement. Rédiger un rapport pour la Municipalité à la fin de la saison.	- \$	- \$	- \$	APLAD
2.3	Maintien d'une équipe de suivi du plan d'eau afin d'assurer une autonomie au sein de l'association pour l'échantillonnage de l'eau.	Sous-comités: Échantillonneurs de suivi de la qualité de l'eau.	Avoir des personnes ressources qui pourront faire l'échantillonnage des tributaires (3).	- \$	- \$	- \$	APLAD
2.4	Relayer information sur site et facebook de la ville : "Coliformes fécaux " lors d'éclosion E-coli.	Informers les utilisateurs du lac des risques de la baignade dans les zones présentant un haut taux de E-coli.	Avoir des personnes ressources qui pourront installer et retirer les affiches.	- \$	- \$	- \$	APLAD

PLAN D'ACTION DE L'ASSOCIATION PROTECTRICE DU LAC D'ARGENT DE DUDSWELL (APLAD) 2025-2027

	ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES ET INDICATEURS	BUDGET			PORTEUR DE PROJET
				2025	2026	2027	
Section 2	Suivi de la qualité de l'eau - suite						
2.5	Suivi et surveillance de la qualité de l'eau <i>(Projet en continu)</i>	Échantillonnage des différents tributaires et points d'échantillonnage sur le lac via GPS : Tributaires : Exutoire Presqu'îles, baie Presqu'île, ruisseau Turcotte, Doyon, Gosselin et ruisseau du 8e Rang. Fosse du lac	3 échantillonnages par année pour les 6 tributaires via le RAPPEL. Ces stations d'échantillonnages ont déjà été créées et sont aussi utilisées dans le dossier convergence avec le COGESAF. 3 échantillonnages à la fosse via le RSVL.	-	-	-	APLAD en collaboration avec le RAPPEL et RSVL. Échantillonnage par l'association et analyse des résultats par le RAPPEL et RSVL.
2.6	Refaire les 6 seuils du ruisseau du 8 ^e Rang et refaire la stabilisation des berges.	Engagement des propriétaires (terres, terrains) du bassin versant de ce ruisseau à la problématique du ruisseau du 8e Rang. Le but de ralentir le débit du courant.	Stabilisation des 6 seuils et stabilisation des berges.	5 000 \$	-	-	APLAD et Municipalité
2.7	Démantèlement des anciens barrages de castors au ruisseau du 8 ^e Rang.	Abaissement du niveau de l'eau.	Remise en état du cours d'eau.	-	-	-	APLAD et Municipalité
Sous-total				5 200 \$	200 \$	200 \$	
Section 3	Comité Dudswell						
3.1	Participation active au comité consultatif en environnement (CCE) de Dudswell <i>(Projet en continu)</i> .	Évalue et recommande des pistes de solution pour l'environnement.	Mise en lumière des actions des locaux pour la protection de l'environnement. Rédaction d'article promotionnels, etc. Un membre de L'APLAD siège sur le comité et 1 remplaçant.	-	-	-	APLAD et Municipalité
3.2	Participation au comité Agriculture durable de Dudswell <i>(Projet en continu)</i> .	Créer de nouveau liens de communication entre l'association et les agriculteurs autour du lac.	Mise en lumière des actions des agriculteurs locaux pour la protection de l'environnement. Rédaction d'article promotionnels, etc. Un membre de L'APLAD siège sur le comité.	-	-	-	Table agroalimentaire de l'Estrie, UPA, MRC, Municipalité, APLAD, MAPAQ
Sous-total				-	-	-	

PLAN D'ACTION DE L'ASSOCIATION PROTECTRICE DU LAC D'ARGENT DE DUDSWELL (APLAD) 2025-2027

	ACTIONS	OBJECTIFS	CIBLES ET INDICATEURS	BUDGET			PORTEUR DE PROJET
				2025	2026	2027	
Section 4	Prévention EAE						
4.1	Contrôle des populations de bernaches (<i>Projet en continu</i>).	Diminuer l'apport en coliformes fécaux dans le lac et sur la plage publique.	Demande de CA pour l'enrobage des oeufs de bernaches. Équipe de bénévoles pour le contrôle.	0 \$	0 \$	0 \$	APLAD et Municipalité
4.2	Contrôle de la circulation nautique dans la baie de la Presqu'île par la mise en place d'un corridor de navigation (<i>Projet 2025-2027</i>).	Création d'un corridor de circulation dans la baie de la Presqu'île pour la circulation des bateaux.	Nettoyer ou aménager (toiles ou faucardage) les canaux permettant la circulation en réduisant la propagation des plantes aquatiques.	0 \$	- \$	- \$	APLAD et Municipalité
4.3	Contrôle du myriophylle à épis.	Mise en application du plan de lutte aux myriophylle.	Demande de CA Méthode par bache et arrachage. Via le RAPPEL. Participation de bénévoles pour l'installer des toiles, suivi et entretien.	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	APLAD et Municipalité
4.4	Installation des bouées de délimitation pour les herbiers de myriophylle.	Délimitation des herbiers de myriophylle pour limiter le passage des embarcations nautiques près des herbiers. Limitation de la propagation par fragmentation.	Délimitation des herbiers sur le plan d'eau.	- \$	- \$	- \$	APLAD
Sous-total				25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	
Section 5	Sécurité nautique						
5.1	Diminuer la vitesse sur nos plans d'eau et encourager les bonnes pratiques (<i>En continu</i>).	Demander à la Sureté du Québec d'effectuer des patrouilles sur le plan d'eau.	Le nombre de visites par la Sureté du Québec.	- \$	- \$	- \$	APLAD et Municipalité
5.2	Gestion contrôle de vitesse sur plan d'eau.	Demande du contrôle de la vitesse via le gouvernement fédérale.	Compléter demande via la municipalité.	- \$	- \$	- \$	APLAD, CRLM et Municipalité
Sous-total				- \$	- \$	- \$	
BUDGET ANNUEL				30 200 \$	25 200 \$	25 200 \$	
				Grand total	80 600 \$		